# COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE

(de l’UNESCO)

**Trente-deuxième session de l’Assemblée**UNESCO, Paris, 21-30 juin 2023

# Points 3.5 de l’ordre du jour provisoire

**RAPPORT DE LA COI SUR SES ACTIVITÉS (2022-2023)
À LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L’UNESCO À SA 42e SESSION**

|  |
| --- |
| **Résumé**En application de l’article 3.2 des Statuts de la Commission océanographique intergouvernementale ([IOC/INF/1148](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000124367.locale%3Dfr)) et de l’article 49.2 de son Règlement intérieur ([IOC/INF/1166](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000125186.locale%3Dfr)), la COI établit des rapports périodiques sur ses activités, qui sont présentés à la Conférence générale de l’UNESCO. Le présent rapport couvre la période 2022-2023 et porte sur les principaux résultats obtenus dans la mise en œuvre du premier exercice biennal du Programme et budget de la COI pour 2022-2025, contribuant à la Stratégie à moyen terme de la COI pour 2022-2029 et à la Stratégie à moyen terme de l’UNESCO pour 2022-2029 (41 C/4) en ce qui concerne l’Objectif stratégique 2 « Œuvrer à l’édification de sociétés durables et à la protection de l’environnement par la promotion de la science, de la technologie, de l’innovation et du patrimoine naturel » et son Effet 3 « Renforcer la connaissance en faveur de l’action climatique, de la biodiversité, de la gestion de l’eau et de l’océan, et de la réduction des risques de catastrophe ».Après avoir été examiné par l’Assemblée, le rapport sera présenté à la Conférence générale de l’UNESCO à sa 42e session sous la cote 42 C/REP/9, en précisant que des informations plus détaillées, dont l’analyse par fonction de la COI, figurent dans le rapport du Secrétaire de la COI à la 32e session de l’Assemblée de la COI ([IOC/A-32/3.2.Doc(1)](https://oceanexpert.org/document/28078) et [Addendum](https://oceanexpert.org/document/28305)). Un rapport distinct sur la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) sera présenté à la Conférence générale à sa 42e session sous la cote 42 C/REP/26.La décision proposée porte la cote A-32/3.5 dans le Document relatif aux décisions à adopter (document [IOC/A-32/AP Rev.](https://oceanexpert.org/document/32365)) de la 32e session de l’Assemblée de la COI. |

**Principales réalisations**

1. Depuis que les Nations Unies ont proclamé une Décennie pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), le rôle de l’UNESCO dans la conduite des travaux liés à l’océan a gagné en importance à l’échelle mondiale. Pour renforcer la coopération internationale et régionale, la COI a mis à profit les occasions de favoriser les alliances et de relever les défis que pose la gouvernance mondiale. Lors du One Ocean Summit, à Brest (France), l’UNESCO a annoncé plusieurs engagements majeurs en matière de cartographie de l’océan et d’initiation à l’océan dans le contexte de la Décennie. La Conférence « Notre océan », qui s’est tenue dans les Palaos, a donné lieu à des engagements en faveur de l’océan de la part des petits États insulaires en développement (PEID) ainsi qu’à leur profit, et la Conférence africaine sur l’établissement de priorités et la constitution de partenariats, qui a eu lieu au Caire (Égypte), a été l’occasion de lancer la [Feuille de route de la Décennie de l’Océan pour l’Afrique](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000381488_fre). La Conférence des Nations Unies sur les océans s’est déroulée à Lisbonne (Portugal) en présence de 24 chefs d’État et de gouvernement et de plus de 6 500 participants, et a adopté la [Déclaration de Lisbonne](https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/2020/03/unoc_political_declaration_-_zero_draft.pdf), qui reconnaît expressément l’importance de la Décennie de l’Océan ainsi que le rôle de la COI dans sa coordination. La Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de 2022 (COP‑27) a renforcé le lien entre l’océan et le climat, suscitant une action climatique fondée sur l’océan et fixant un cap solide concernant la lutte contre le changement climatique en Afrique. La 15e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP‑15) a adopté le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, y compris son volet consacré au domaine marin. L’UNESCO a dirigé la manifestation phare sur l’océan, ce qui a permis d’accroître considérablement la visibilité des questions marines et côtières et de placer la COI en position de chef de file pour la mise en œuvre du Cadre mondial. En tant qu’organisme responsable de l’indicateur 14.3.1 des ODD relatif à l’acidification de l’océan, l’UNESCO a continué d’apporter un soutien actif à ses États membres, les progrès obtenus étant consignés dans le [*Rapport sur les objectifs de développement durable 2022*](https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/). En s’appuyant sur un ensemble de ressources spécifiques étoffées grâce à un financement de l’Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), la plate-forme de l’Académie mondiale OceanTeacher a organisé des cours en ligne, principalement axés sur les pays africains. L’accent a été mis également sur le renforcement de la résilience aux aléas liés à l’océan dans les PEID des régions des Caraïbes et du Pacifique.

**Fonctions de la COI : faits saillants**

2. L’initiative de recherche intégrée sur le carbone océanique a publié un résumé des travaux de recherche sur le carbone océanique et une vision de la recherche et des observations coordonnées sur ce sujet pour la prochaine décennie ([IOC/2021/TS/158](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000376708.locale%3Dfr)). Le Réseau mondial d’observation de l’acidification des océans (GOA-ON) compte aujourd’hui plus de 1 100 membres de 98 pays (contre 150 scientifiques de 31 pays en 2015) et ne cesse de s’élargir. Dix-neuf (19) PEID et 22 pays africains ont rejoint le Réseau grâce à des projets dans les îles du Pacifique, les Caraïbes, le Moyen‑Orient et l’Afrique de l’Est. La COI assure désormais avec l’Australie le secrétariat chargé de la coordination du Partenariat international pour le carbone bleu. Un plan stratégique révisé et un plan de travail complet ont été adoptés pour guider la gestion quotidienne du Partenariat. Le groupe d’ambition de haut niveau, coordonné par la France, l’Australie et la COI, vise à faire en sorte que les engagements pris dans les forums internationaux se traduisent par des actions sur le terrain. La COI a continué de coparrainer le Groupe de travail n° 41 sur les interventions sur le milieu océanique au service de l’atténuation du changement climatique du Groupe mixte d’experts chargé d’étudier les aspects scientifiques de la protection de l’environnement marin (GESAMP). Le Réseau mondial de la COI pour le suivi de la concentration en oxygène des océans (GO2NE) a présenté sa proposition de « Décennie mondiale de l’oxygène de l’océan » (GOOD) et a contribué au [bilan 2021](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000378653.locale%3Dfr) du Système d’observation de l’océan (rédigé par l’OceanOPS), qui accorde une attention particulière à l’oxygène océanique. Le document intitulé *Guidance on Dialogue between IOC Programmes and Indigenous and Local Knowledge (ILK)* (Orienter le dialogue entre les programmes de la COI et les savoirs locaux et autochtones) ([IOC/INF-1430](https://oceanexpert.org/document/32324)) définit des pistes à étudier dans le cadre de la Décennie de l’Océan. Des efforts considérables ont été déployés pour organiser l’édition 2023 de la conférence scientifique ouverte du Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), qui aura pour thème « Faire progresser la climatologie en faveur d’un avenir durable » et se tiendra en octobre 2023 à Kigali (Rwanda).

3. Le Système mondial d’observation de l’océan (GOOS) *in situ* regroupe à présent plus de 8 600 plates-formes d’observation de l’océan réparties au sein de 13 réseaux mondiaux d’observation de l’océan auxquels contribuent 84 pays (plus l’Union européenne), dont huit États d’Afrique et huit PEID. Le bilan du Système d’observation de l’océan est toujours considéré comme une source d’information capitale ; il tient actuellement compte de 35 variables océaniques essentielles. Une collaboration entre l’Université du Nouveau-Mexique, l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le GOOS a abouti à un document qui présente un nouveau modèle économique utilisant les variables océaniques essentielles pour réduire les risques dans l’évaluation des ressources marines ou la prise de décisions relatives à la gestion de l’océan. La stratégie pour l’exploitation des données du Groupe de coordination des observations du GOOS a été élaborée, parallèlement au travail de cartographie des données. Le système de bonnes pratiques océaniques de la COI (OBPS), sous la houlette du GOOS et de l’Échange international des données et de l’information océanographiques (IODE), héberge à ce jour plus de 1 750 bonnes pratiques archivées, sept bonnes pratiques approuvées par le GOOS et d’autres bonnes pratiques en cours d’élaboration. L’Équipe d’experts sur les systèmes opérationnels de prévision océanique a achevé son guide intitulé *Implementing Operational Ocean Monitoring and Forecasting Systems* (Déployer des systèmes opérationnels de surveillance et de prévision océaniques), dont l’objectif est d’améliorer la qualité, les capacités et l’interopérabilité des produits de prévision océanique. Trois programmes ambitieux de la Décennie de l’Océan – [*Observer ensemble*](https://www.goosocean.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=29420)*,* [*CoastPredict*](https://www.goosocean.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=29419) et [*Co-conception de l’observation des océans*](https://www.goosocean.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=29422) – disposent désormais de plans clairs visant à réorganiser le système d’observation de l’océan en fonction des domaines dont dépend clairement la société. Les deux dernières années ont également été consacrées au renforcement du rôle des points focaux nationaux du GOOS et des Alliances régionales pour le GOOS (GRA), à la redynamisation de la GRA des îles du Pacifique (PI-GOOS) et de l’IOCARIBE‑GOOS. L’accord d’hébergement du Bureau des projets de la COI pour l’IODE à Ostende (Belgique) a été renouvelé jusqu’en décembre 2026, avec de nouveaux locaux au sein du campus InnovOcean. En plus de gérer six actions de la Décennie, le Bureau des projets accueille le Bureau de coordination de la Décennie pour le partage des données. L’équipe spéciale sur l’OBPS (<http://www.oceanbestpractices.org>) a adapté des bonnes pratiques au contexte de régions où l’infrastructure manque, en commençant par l’Afrique. La deuxième phase focalisée sur les Caraïbes pourrait bénéficier d’un soutien supplémentaire de la part de la NORAD, l’élargissement de ce projet au niveau mondial étant approuvé en tant que projet de la Décennie de l’Océan. Le Système d’informations sur la biodiversité de l’océan (OBIS) a continué de se développer et mène deux projets financés par le programme Horizon 2020 de l’Union européenne. L’OBIS joue également un rôle crucial dans un nouveau projet financé par la Belgique (Flandres), intitulé « Expéditions d’échantillonnage de l’ADN environnemental (E-DNA) dans les sites marins du patrimoine mondial », mis en œuvre avec le Centre UNESCO du patrimoine mondial. OBIS 2030, un centre de données sur la biodiversité en faveur des actions de la Décennie, vise à fournir des données sur la biodiversité normalisées, gérées et soumises à un contrôle qualité afin de produire des informations adaptées aux décideurs. Le Système de données et d’information océanographiques (ODIS) de la COI prend de l’ampleur en tant que contribution majeure au volet sur les données du plan de mise en œuvre de la Décennie de l’Océan. Le portail mondial de recherche Ocean InfoHub (<https://oceaninfohub.org>) a continué de s’améliorer et de perfectionner les services qu’il propose. Un Système de données et d’information océanographiques à l’appui de la Décennie de l’Océan (OceanData-2030) jouera un rôle central en contribuant à la mission de la Décennie, qui consiste à imaginer des solutions transformatrices issues des sciences océaniques au service du développement durable.

4. Le Programme relatif aux tsunamis a continué de mettre l’accent sur le développement des capacités grâce des exercices d’entraînement réguliers menés dans tous les bassins océaniques afin d’entretenir la capacité opérationnelle des organismes chargés d’intervenir, de vérifier le bon fonctionnement des moyens de communication, de passer en revue les procédures opérationnelles normalisées et de favoriser la préparation aux situations d’urgence. Ces exercices permettent de réaliser des progrès constants. Par exemple, lors de l’exercice CARIBE WAVE 23, le nombre de participants en situation de handicap a nettement augmenté par rapport aux éditions précédentes. Le programme de certification des communautés Tsunami Ready a continué de se développer grâce à un financement destiné au Pacifique et aux Caraïbes renforcé par une contribution de la NORAD. Sur fond de pandémie de COVID‑19, le Centre international d’information sur les tsunamis (CIIT) et l’Agence indonésienne de météorologie, de climatologie et de géophysique (BMKG) ont été choisis comme centres de formation spécialisés de l’Académie mondiale OceanTeacher et ont élaboré un ensemble de formations en ligne ou hybrides. L’accord de partenariat relatif au Centre d’information sur les tsunamis dans l’océan Indien (IOTIC), établi entre la COI et le BMKG, a été prolongé pour la période 2022-2027. Le 15 janvier 2022, le volcan Hunga-Tonga – Hunga-Ha’apai est entré en éruption. C’était la première fois que le Centre d’alerte aux tsunamis dans le Pacifique (PTWC) devait réagir face à un tel phénomène, car le système est principalement axé sur les tsunamis d’origine sismique, qui représentent près de 90 % des tsunamis survenus dans le monde. Étant donné que des vagues d’une amplitude supérieure à 1 mètre ont été observées dans différents pays et que plusieurs avis de tsunami ou d’alertes au tsunami ont été émis, un retour d’expérience post‑catastrophe a été réalisé. Le « Plan de recherche, de développement et de mise en œuvre concernant le Programme relatif aux tsunamis de la Décennie de l’Océan » a été élaboré en vue de la 32e session de l’Assemblée de la COI ([IOC/A-32/3.4.1.2.Doc(1)](https://oceanexpert.org/document/32536)). La COI et l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) se sont associées pour concevoir et mettre à l’essai des systèmes d’alerte rapide en cas d’efflorescences algales nuisibles (HAB) en Afrique. À l’issue d’une enquête menée auprès des États membres africains, la Namibie et le Maroc ont été sélectionnés comme pays pilotes, avec un financement de la NORAD et en s’appuyant sur les compétences de l’Équipe spéciale pour la détection, l’alerte et la prévision rapides concernant les phénomènes d’HAB du Groupe intergouvernemental de la COI-FAO chargé d’étudier les efflorescences algales nuisibles (IPHAB). Le Programme scientifique conjoint entre la COI et le Comité scientifique pour les recherches océaniques sur les HAB (GlobalHAB) a élaboré des [directives sur l’étude des HAB dans un contexte de changement climatique](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000380344.locale%3Dfr) et le premier [rapport mondial de situation sur les HAB](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000378691.locale%3Dfr) a été achevé. Sous la houlette de la COI, le Groupe de travail n° 44 du GESAMP sur la gestion de l’encrassement biologique permet de mieux comprendre l’introduction et la propagation d’espèces non endémiques du fait de l’encrassement biologique de tous types de navires. Le Réseau d’alerte aux invasions biologiques marines des îles du Pacifique, financé par la Belgique (Flandres), a axé ses travaux sur un système de détection et d’alerte rapides concernant les espèces marines envahissantes, lequel repose sur l’analyse de l’ADN environnemental dans les Fidji. Des financements sont sollicités pour reproduire ce projet dans d’autres pays en développement et dans les PEID.

5. Poursuivant son rôle d’organisme responsable de deux cibles de l’ODD 14, la COI a réalisé des progrès notables dans la collecte de nouvelles données auprès des États membres pour les indicateurs 14.3.1 et 14.a.1 des ODD grâce au portail de l’outil de suivi du *Rapport mondial sur les sciences océaniques,* hébergé à Ostende. Les inquiétudes suscitées par les effets de la modification des apports de nutriments (azote, phosphore et silice) dans les zones côtières ont poussé les Nations Unies à intégrer un « indice de potentiel d’eutrophisation côtière » en tant que sous‑indicateur relatif à l’eutrophisation de l’indicateur 14.1.1 des ODD. Avec le soutien du Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) et de la NORAD, la COI prévoit d’achever ses travaux sur la méthode de calcul de cet indicateur en 2024. En attendant la prochaine édition complète du *Rapport mondial sur les sciences océaniques* en 2025, l’outil de suivi de ce rapport fournit des chiffres clés actualisés, par exemple sur les capacités humaines et techniques, ainsi qu’une évaluation préliminaire des conséquences de la pandémie de COVID‑19 sur les sciences océaniques. Dans le contexte du troisième cycle de l’Évaluation mondiale de l’océan (2021‑2025) lancé par le Mécanisme de notification et d’évaluation systématiques à l’échelle mondiale de l’état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques, la COI a rédigé une note d’information ayant pour objet de mettre en relief les synergies entre le Mécanisme et la Décennie de l’Océan. En outre, elle aidera Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Secrétariat de l’ONU à concevoir un programme de développement des capacités cohérent visant à consolider l’interface entre les sciences océaniques et les politiques aux niveaux national, régional et mondial. L’édition pilote du *Rapport sur l’état de l’océan* de la COI a été présentée au grand public lors de la Conférence des Nations Unies sur les océans qui s’est tenue à Lisbonne. À l’issue de son examen par l’Assemblée de la COI en 2023, ce rapport annuel soutiendra les actions menées par différentes parties prenantes dans le contexte de la Décennie de l’Océan et fournira des données probantes à l’appui de l’Évaluation mondiale de l’océan. En ce qui concerne la Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO), les principales avancées comprennent : (i) les progrès réalisés dans l’augmentation du pourcentage de plancher océanique cartographié dans le cadre de la GEBCO et du projet « Seabed 2030 » de la Nippon Foundation et de la GEBCO, un chiffre qui atteint actuellement 25 % ; (ii) les célébrations du 120e anniversaire de la GEBCO en 2023 ; (iii) l’élaboration d’une charte/d’un code de conduite de la GEBCO récapitulant les principes déontologiques applicables à tous ses membres ; (iv) l’élaboration d’un plan stratégique à moyen terme de la GEBCO ; et (v) l’examen de la gouvernance de la GEBCO.

6. La COI a activement participé au processus de négociation d’un instrument international juridiquement contraignant sur la conservation et l’utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Cet accord fait référence à une coopération possible avec la COI pour la gestion du mécanisme d’échange d’informations qui sera créé au titre du nouveau traité. Plusieurs cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal intéressent directement les activités de la COI et la Décennie de l’Océan, dans les domaines des sciences océaniques, de l’évaluation de la biodiversité, de l’observation de l’océan et de la gestion des données, de la planification de l’espace marin (PEM) et du développement des capacités. Le [5e forum international sur la PEM](https://www.mspglobal2030.org/msp-forum/barcelona/) et la 3e conférence internationale sur la PEM ont marqué le lancement de la [Feuille de route actualisée sur la PEM](https://www.mspglobal2030.org/wp-content/uploads/2022/11/MSProadmap2022-2027.pdf) (2022-2027) et de la nouvelle phase de coopération dans ce domaine entre la COI et la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne (DG MARE). Dans le cadre de la 5e phase du Réseau de partage des savoirs et des ressources sur les eaux internationales (IW:LEARN) du Fonds pour l’environnement mondial (FEM) – un projet mis sur pied afin de renforcer la gestion des eaux transfrontalières par le biais du portefeuille Eaux internationales du FEM –, la COI chapeautera des activités régionales de renforcement des capacités de PEM dans le cadre du portefeuille Grands écosystèmes marins du FEM. En étroite collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Commission de la mer des Sargasses, la COI travaille sur la toute première analyse diagnostique d’un écosystème de haute mer afin de jeter les bases techniques d’un plan d’action stratégique approuvé par les parties prenantes sur la bonne gestion de la mer des Sargasses. Dans le cadre de la coalition [Ocean Action 2030](https://oceanpanel.org/fr/ocean-action-2030/) lancée en soutien à l’élaboration et à la mise en œuvre de plans de gestion durable de l’océan, la COI élabore un programme de la Décennie sur la planification durable de l’océan. Étant donné que la mise en œuvre de la Décennie au cours des deux dernières années fait l’objet d’un rapport distinct présenté à la Conférence générale, il convient de mettre en exergue le rôle crucial joué par les organes subsidiaires régionaux de la COI en vue de susciter une mobilisation autour de la Décennie et d’en assurer la visibilité ; de constituer un portefeuille d’actions de la Décennie solide et bénéficiant d’un soutien adéquat ; et de mettre en place une architecture centrale et décentralisée de gouvernance et de coordination de la Décennie. Des efforts concertés et ciblés ont été engagés pour accroître la mobilisation dans les PEID et en Afrique. Une première étude de cadrage et une évaluation des ressources nécessaires à la création d’un bureau de coordination de la Décennie au sein de la Sous-Commission de la COI pour l’Afrique et les États insulaires adjacents (IOCAFRICA) ont été réalisées et un groupe de travail sur l’Amérique tropicale et les Caraïbes supervisera l’élaboration d’une stratégie régionale de la Décennie de l’Océan. La collaboration avec les partenaires du Pacifique Sud se poursuit en vue de créer un centre de collaboration de la Décennie. La nouvelle sous-commission de la COI pour l’océan Indien central (IOCINDIO) devrait encore renforcer la participation dans cette région.

7. La Stratégie révisée et actualisée de la COI pour le développement des capacités guidera les prochaines actions, avec le lancement du centre de développement des capacités liées à l’océan « Ocean CD-Hub » qui facilite l’accès à l’offre de formation. L’Académie mondiale OceanTeacher a continué de se développer et met à disposition des cours en ligne, en présentiel et hybrides dans de nombreux domaines, dispensés par un réseau mondial de centres de formation régionaux et de centres de formation spécialisés. Ainsi, elle propose des formations sur mesure aux experts et aux professionnels de l’océan. L’Académie mondiale OceanTeacher compte actuellement 17 centres de formation régionaux/spécialisés (Argentine, Belgique, Chine, Colombie, Équateur, Danemark, Fidji, Ghana, Inde, Indonésie, Kenya, Malaisie, Mozambique, Norvège, Portugal, Uruguay, Brésil et États‑Unis). En outre, le Centre COI d’études scientifiques et de communication sur les algues nuisibles, situé à l’Université de Copenhague (Danemark), fait office de centre de formation spécialisé dans les HAB. Le Bureau des projets de la COI pour l’IODE, qui héberge l’Académie mondiale OceanTeacher, a vu sa certification ISO 29990 renouvelée en tant que service de formation dans le cadre de l’éducation et de la formation non formelles, et, ayant satisfait aux exigences de la norme internationale, a été accrédité par l’Organisme belge d’accréditation (BELAC). L’initiation à l’océan a été désignée comme une action de la Décennie et intégrée dans le cadre de la Décennie de l’Océan, faisant émerger de nouveaux partenariats prometteurs. Un réseau de centres régionaux de formation et de recherche sous l’égide de la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental (WESTPAC) vient compléter l’Académie mondiale OceanTeacher. Ces centres opèrent en Indonésie, en Chine (deux centres), aux Philippines et au Viet Nam, et d’autres centres sont en cours d’établissement.

8. Les organes subsidiaires régionaux de la COI ont continué à être les principaux instruments de la mise en œuvre des activités sur le terrain. Forte du soutien de la NORAD, la mise en place de nœuds régionaux du Projet Ocean InfoHub en Afrique et dans les Caraïbes progresse bien. La PEM représente un autre domaine d’action, qui bénéficie du soutien de la Suède. La WESTPAC a poursuivi sa démarche de longue date en matière de développement des capacités, qui repose sur la co-conception et l’appropriation par les États membres ainsi que sur l’assistance mutuelle et la coopération bien établies dans la région. L’IOCINDIO s’appuie sur une approche fondée sur la formation par la recherche, avec le soutien de deux centres de catégorie 2 placés sous l’égide de l’UNESCO situés en Inde et en République islamique d’Iran.

Ressources mobilisées et partenariats mis en place

9. Il est encourageant de constater que les contributions financières proviennent non seulement des pays donateurs traditionnels, mais aussi de fondations et d’instituts de recherche, ce qui témoigne de l’intérêt croissant porté par diverses parties prenantes aux questions liées à l’océan. En outre, de [nouveaux accords de partenariat ont été signés avec la Communauté du Pacifique (CPS)](https://oceandecade.org/fr/news/new-agreement-boosts-vital-scientific-collaboration-in-the-pacific/) et l’Association des États riverains de l’océan Indien afin de stimuler la collaboration en matière de sciences océaniques, ainsi qu’avec la classe de voilier IMOCA afin de déployer du matériel océanographique dans des zones reculées et d’utiliser les courses internationales en vue de communiquer sur l’importance des observations océaniques pour la production de données et de connaissances scientifiques au service du développement durable.

Principaux défis liés à la mise en œuvre et mesures correctives adoptées

10. À l’instar de la mise en œuvre des programmes ordinaires de la COI, la mobilisation de ressources au profit de la Décennie est restée un défi majeur durant la transition entre la phase de planification et la phase de mise en œuvre de la Décennie. Constatant que cette entreprise mondiale sans précédent nécessite des ressources suffisantes et plus stables, le scénario de base proposé dans le Projet de 42 C/5 prévoit une augmentation stratégique du budget ordinaire alloué à la COI.

11. L’évaluation par la Division des services de contrôle interne (IOS) du positionnement stratégique de la COI et le projet de plan d’action s’y rapportant, ainsi que le document relatif à l’exécution durable et au développement des activités de la COI, aideront à guider les futurs efforts à cet égard, y compris le besoin primordial de mobiliser des contributions volontaires « de base » plus stables.